

M^r. Dozat de
Démoret
Directeur.

La place de Directeur de la Société étant devenue vacante par la mort de feu Monsieur le Bannere Bourgeois, on a prié Monsieur Dozat de Démoret d'en remplir les fonctions, ce qu'il a accepté en qualité de Directeur.

M^r. Auberjonois
Vice Directeur.

La place de Vice Directeur de la Société étant aussi devenue vacante par la mort de feu Monsieur Pillichody de Savoie, L^t. Ballival et Chatelain, on a prié Monsieur le Conseiller Auberjonois d'en remplir les fonctions, ce qu'il a accepté en cette qualité.

XI^e. compte.

Monsieur le Conseiller Bertrand ayant présenté son 11^e. compte jusques au 24 Mars 1784, et lecture en ayant été faite, il a été approuvé et accepté avec remerciement. M^r. Bertrand en mettant sur le bureau les quittances de son compte, remettra à son successeur le Solde, qui est vingt cinq francs, six sols.

M^r. Rusillon
boursier.

Le dit M^r. Bertrand ayant demandé la démission des fonctions de Boursier de la Société, on n'a pu la lui refuser en lui faisant beaucoup de remerciem^t. G. ses services. On a prié Mons^r. Rusillon Cons^r. des 12 d'en accepter les fonctions, ce qu'il a accepté.

M^r. David
Bourgeois
L^t. Lambert.
membres ordinaires.

Comme il y a 2 vacances par la mort de Monsieur Pillichody de Savoie & de M^r. le Cap^t. Pautton, on a délibéré de proposer le remplacement de ces deux places à M^r. le Conseiller Bourgeois, et à Monsieur le Justicier Louis Lambert.

Clef
de la bibliothèque.

Délibéré que le Directeur, le Vice Directeur et les Bibliothécaires n'auront seuls une clef de la bibliothèque, et personne d'autre.

Vente du 2^e.
Supl. au Catal.

Chaque ex. du 2^e. Suplém^t. du Catalogue de la Bibliothèque se vendra 6 Creutcher, au profit de la bibliothèque.

Privilage
des membres
de la Société.

Il a été proposé de permettre aux membres de la Société de prendre un plus grand nombre de volumes à la fois, que le reste du public, et il leur a été accordé de pouvoir le faire en prenant le double de vol. mais sous la même limite quant à l'époque q^l. les rendre.

Permission
d'un
Bibliothécaire
Subsidiaire.

On a prié Messieurs Bourgeois de la Forêt et Bertrand de garder leurs places de Bibliothécaires, en leur permettant en cas d'absence ou d'occupations, de se faire soulager par un Bibliothécaire Subsidiaire, qu'ils se choisiront sous l'approbation de la Société; Mons^r. Bertrand en son nom et en celui de M^r. Bourgeois de la Forêt absent y ont consenti, et continueront d'être bibliothécaires, moyennant la dite permission.

Legs
de M^r.
Pillichody de
Savoie.

M^r. le Cons^r. Rusillon toujours est chargé de se mettre en règle avec M^r. Pillichody officier de dragons par rapport au legs de cent louis fait par M^r. son beau-père à la bibliothèque, de lui en demander une reconnaissance avec la stipulation de l'intérêt.

Globes.

Délibéré qu'on prieroit de nouveau Mons^r. le L^t. Ballival Jeaneret d'avoir la bonté de finir incessamment la réparation des globes dont il s'est chargé de puis longtemps, et de les rendre. Mons^r. le Cap^t. de Tristorrens s'étant chargé de lui faire la commission.

Comité
G. 1784.

Délibéré qu'il est nécessaire que le Comité doit rétablir dans ses fonctions actives, et qu'il tienne ses assemblées régulièrement. On a nommé pour celui de cette année

Du 2^e. X^{bre} 1784.

La Société ayant été convoquée, y ont assisté

- Mess^{rs} Dozat de Démoret Président.
- le L^t. Ballival & Chat^l. Burenand
- le Cap^t. de Tristorrens
- Marcuad
- le Cons^r Rusillon
- le Cons^r Bertrand
- le Cap^t Roguin
- le sol. Roguin
- Haldimand de Turin
- D. Bourgeois M^r Bourgeois des Clés.
- L. Lambert.

Changement de
Nouveau Capitaine

La place de Capitaine de la Société étant devenue vacante par la mort de M^r. le Cons^r Rusillon, on a prié M^r. D. Bourgeois d'en remplir les fonctions, ce qu'il a bien voulu accepter.

Président de Comte de
M^r Ruffillon

Monsieur le Président ayant reçu de
M^r le Just. Dozat, le Comte & le Soldat de
feu Monsieur Ruffillon Caissier de cette Société
Il a la présente Ave L^{re} 125. 12. qui ont
été remis à M^r D. Bourgeois, Caissier actuel
qui les passera en reçu de son premier
Comte au moyen de quoi les Noirs de feu
M^r Ruffillon sont dûment déchargés.

M^r Haldimand
de Turin

Monsieur Haldimand de Turin cy devant
membre honoraire de la Société a été a-
grégi aujourd'hui comme Membre ordinaire

Bibliothécaire
Subsidiaire

Les deux Messieurs les Bibliothécaires ayant
été chargés de convenir avec Monsieur le Just.
Dupuyet pour ses emoluments annuels de
l'emploi de Bibliothécaire en Subside, l'ont
fait pour la somme de trente deux francs
sous la condition qu'il se chargerait gratis
de concourir avec le Comité à Numérotter &
à mettre dans le meilleur ordre possible
les Livres de la Bibliothèque, ce qui a
été approuvé présentement unanimement

Nouveau Catalogue

Il a été délibéré que quand les Livres de la
Bibliothèque seront Numérotés, & les N^{os} rapportés
sur le Catalogue Systematique, on fasse la
dépense de faire copier & mettre au Net
le dit Catalogue.

Le 21^{er} May 1785

Assemblée
de la Société

- Messieurs Dozat de Demoret Président
- le Cons^{ul} Bertrand
- le Dan. Christin
- Bourgeois Chatⁱⁿ de Glis
- Bourgeois de la Foire
- Bourgeois de Gènes - (Jus^{te} B)
- Vas^{se} D^{el} Bertrand
- le Cap^{it} Proguin
- le Justⁱⁿ Lambert

Comité Complet

Ayant été trouvé convenable de compléter le Comité
on a nommé à cet effet, outre les membres qui le
composent ordinairement, M^r Bourgeois Chatⁱⁿ de Glis &
le Just. Lambert, qui s'en sont chargés volontairement

1785.
Cautions du Caissier

Monsieur Bourgeois de Gènes a été offert pour
la caution dans ses fonctions de Caissier, M^r Bourgeois
de la Foire, qu'on a agréé unanimement.

Nouveaux reglemens
sur le sujet des amendes

L'on a renouvelé les reglemens précédents au sujet de tems
fixés pour garder les livres de la Bibliothèque, & on
aura soin par la suite de mettre à l'ordonne y enoncés
les personnes qui y défauvent. M^r le Bibliothécaire
seront chargés de ces fonctions la & il en rendront le
Comte au Comité lors qu'il s'assemblera. Ce qui sera
annoncé dans la suite d'avis pour prendre force d^{es}
le 1^{er} Juin prochain, & M^r le Bibliothécaire en
subside en avisera les souscripteurs.

1786.
Assemblée
du Comité

Assemblée du Comité; y assistans
Messieurs Dozat de Demoret Président
le Cons^{ul} Bertrand. le Cons^{ul} Aubergonnois
Vas^{se} D^{el} Bertrand. Bourgeois de la Foire
Bourgeois de Gènes. Louis Lambert

L'on a fait lecture du Comte de M^r Bourgeois
de Gènes pour l'année dernière; comme il se trouvera
encore à y ajouter une Livrance, il sera réglé en
prochaine grande Assemblée.

L'on a examiné le Comte de vacation & des ouvrages de
M^r Dupuyet; l'on y a remarqué qqes articles pris
trop haut, & Monsieur le Président fut chargé de
régler cette affaire avec lui.

Assemblée de
la Société

Le 27^{er} Janvier 1786.
La Société ayant été convoquée sous la Présidence
de Monsieur Dozat de Demoret
assistans
M^r le Conseiller Bertrand; Aubergonnois
Banneret Christin
Marcuard, Cap^{it} Destraittoirrens
Dozat de Champver
Bertrand ayeun Mallicet
Capitain Roguin
Conseiller Bourgeois Caissier.

Comptes rendus
par M^r Bourgeois
de Gènes

On a approuvé les Comptes rendus par Monsieur
Bourgeois de Gènes jusqu'à ce jour, par les quels il
redoit cent cinquante un franc, un sol six deniers

Il a été remercié de s'être voulu bien continuer la même manutention; Ce qu'il a bien voulu accepter.

Loterie des livres à double

Il a été délibéré qu'on feroit une loterie des livres qui font adoube dans la bibliothèque, composée de vingt quatre billets, dont le prix sera fixé à pro rata de la Valeur totale, et dont chacun aura un lot.

Monsieur le Président Dozat de Demoret ayant pris la peine de mettre la Bibliothèque dans un meilleur ordre, et d'en faire un nouveau Catalogue par Chapitres & par Numéros, conjointement avec Monsieur le Justicier Lambert, il a été délibéré de leur adresser un remerciement.

Assemblée du Comité

Assemblée du Comité, le 12 Janvier 1787, y assistants Messieurs. Dozat de Demoret, Président
Auberjonois, Vice Président
Bertrand Conseiller.
Bourgeois de la Foret } Bibliothécaires.
Bertrand
Bourgeois de Gènes, boursier.

Examen des Comptes.

On a fait lecture des comptes de M^r. Bourgeois, boursier, qui seront présentés à la grande assemblée prochaine.

Projet pour la Loterie des livres à double

Le Catalogue des livres à double ayant été fait, avec une estimation à côté; il a été délibéré de le présenter à l'assemblée générale, pour y décider la manière dont on fera la loterie, susdite, qui a été décidée dans la dernière assemblée, et on commencera par en faire circuler un consentement annonce d'invitation.

Assemblée du Comité

Assemblée du Comité, le 20^e Janv^r. 1787.

Arrangement de la Loterie des livres à Double.

Les Jurdis M^{rs} se sont rassemblés pour terminer les arrangements relatifs à la Loterie projetée; En conséquence il a été fait vingt-deux lots égaux par environ pour la valeur; on a aussi fait 22 Noms des souscripteurs à cette Loterie pour être tirés le prochain 22^e du jour. à 2 h. à la maison de ville. En conséquence de l'acceptation volontaire faite par chacun des membres de la Société de se charger d'un Billet.

Assemblée Générale de la Société - Du 22^e Janvier 1787, Composée de

Messieurs

Dozat de Demoret, Président
Bernard Châtelain
De Traitteurs Capitaine
Bertrand, Conseiller antique
Jeanneux Lieutenant Baillival
Christin Boursier
De Bussières.
Merenard
Dozat de Chamvren
Bertrand assesseur Baillival
Bourgeois de la Foret.
Bourgeois de Gènes
Lambert Justicier.

Assemblée générale

Comptes approuvés

Les Comptes de M^r. Bourgeois, comme Boursier de la Société p^r l'année dernière, ayant été lus & examinés & trouvés justes, ont été approuvés. Il y a de bon £ 204. 1. 6, qui seront portés dans les Comptes de cette année.

M^r. Perceat

Pour remplacer les Places vacantes par les avocats Christin & M^r. Haldimand de Turin, & Capitaine de la Société. Sur m^r le Conseil Perceat, & avocats, Christin, la Société a unanimement agréé & confirmé le choix.

Tirage de la Loterie des livres à Double

La Loterie arrangée, ainsi qu'il se voit ci-dessus en 22 lots à 4 £ 12 chacun a été tirée, en présence de M^r les Assistants, - les autres membres ayant été avertis que le tirage auroit lieu dans cette assemblée. En sorte que M^r. le Boursier tiendra Comptes de £ 101. 4^s qu'il a recue pour cet objet lesquelles seront employées à compléter des Livres. Le 24^e M^r. le Directeur a envoyé à chacun les Livres qui lui sont échus.

Livres envoyés.

Liste des Membres Actuels de la Société Littéraire, faite le 24^e Janvier 1787, suivant l'ordre de leur admission.

- Messieurs - ~~De Traillorans Capitaine~~ m. en fev. 1791
- Du nombre des Fondateurs de la Société le 1^{er} Juin 1761. mort le 8^e Juin 1791.
- Bunnard châtelain mort
 - Portefais Docteur mort
 - Doxat de Demoret Capitaine mort
 - Bourgeois de Longeville mort
- 7^e Avril. 1763. Jeanneret Sr Baillival
- 15^e Decemb. 1763. Bertrand le Père, Conseiller Aulique mort
- 4^e Janvier. 1768. De Bussière mort
- 4^e Septemb. 1769. Bourgeois de la Forêt mort
- mort en 1788
- Proquin Colonel mort
 - Marcuard mort
 - Petitmaitre Ministre mort
 - Christin Banneret mort
- 22^e May 1773.
- Pouatalès mort
 - Doxat de Chamvent
 - Bourgeois châtelain des Clées. mort
 - Bertrand fils, assesseur Baillival. mort
 - Jayet mort
- 9^e Decemb. 1773. Auberonnois Conseiller mort
- 14^e Decemb. 1775. De Traillorans Chevalier. m. en 1788 mort
- 25^e Mars 1784
- Bourgeois de Gènes
 - Lambert Justicier mort
 - Perceat, Conseiller mort
- 22^e Janvier 1787. Christin avocat.

enembre honoraire

8^e May - 1777. mons^r le General Haldimand. m. le 9^e Juin 1791

Membres actuels du Comité.

- Messieurs
- Doxat de Demoret. Directeur mort
 - Auberonnois vice Directeur
 - Bertrand le Père mort
 - Bourgeois de la Forêt mort
 - Bertrand fils. mort
 - Bourgeois de Gènes, Bourasier
 - Lambert, Secrétaire. mort

Assemblée du Comité du 14 Février 1788

assistans M^{rs} Doxat de Demoret Président. Auberonnois Vice Dir.
 Bertrand Conseiller privé
 Bourgeois, Caissier. Lambert.
 Bertrand, bibliothécaire. Bourgeois bibliothécaire.

Comptes de M^r le Bourgeois

On a fait lecture des Comptes de M^r le Bourgeois p^r l'année 1788 qui seront présentés à l'Assemblée Générale

Depouillement du registre des livres prêtés en 1787.

M^{rs} Doxat Directeur et Bertrand bibl^{re} ont fait le dépouillement et l'examen du Registre des livres prêtés; ils ont fait l'extrait de tous les livres ou non rentrés en 1787, ou qui sont rentrés après l'époque fixée, lesquelles fautes sont en grand nombre.

On a renvoyé à délibérer sur ce sujet, que l'on ait vérifié si les livres non rentrés manquent effectivement à la Bibliothèque, & que l'on ait calculé ce que pourroit devoir les personnes qui ont été trouvés en fautes.

M^r le Recteur du collège de cette ville.

Il a été représenté que M^r le Recteur du collège M^r Olivier ayant eu besoin de quelques livres de la Bibliothèque, les avoit demandés & qu'il les avoit obtenus; Surquoi délibéré, que M^r Olivier pourroit jouir, gratis, des livres de la Bibliothèque en sa qualité de Recteur, mais il sera prié de s'astreindre aux règles établies pour le bon ordre de l'établissement.

M^r de Felice

l'on a remarqué que M^r de Felice n'avoit pas remis à la Bibliothèque les exemplaires de ses ouvrages qu'il a fait imprimer dernièrement. Et Monsieur le Président s'est chargé de lui en écrire, après avoir examiné dès quelle époque il n'a point fait de livraisons.

Assemblée du Comité du 2^e Février 1789

Assistans M^{rs} Doxat de Demoret Président
 Bertrand Conseiller privé
 Auberonnois Vice Directeur
 Bourgeois Caissier - L. Lambert

Comptes de M^r le Caissier

On a fait lecture des Comptes de M^r le Caissier sur lesquels il a été remarqué, que manquant une note des souscripteurs à la Bibliothèque qui n'ont pas payé leurs souscriptions, il convenoit que M^{rs} les Bibliothécaires de concert avec M^r Dupuyet, établissent

une liste de tous les souscripteurs

afin que chaque année les souscriptions puissent être levées & insérées dans les Comptes fait la règle: à cet effet Mess^{rs} les Bibliothécaires

Manière de faire les Comptes

enverront aux souscripteurs au commencement de chaque année un Bilet payable à M^r le Caissier p^r le montant de leur souscription, laquelle devra être payée pendant le cours de Janvier, à défaut de quoi il ne sera pas délivré d'autres livres de la Bibliothèque

Pour remplacer les places vacantes par la mort de Messieurs le Colonel Proquin & le Chevalier de Traillorans, le Comité a élu les Mess^{rs} sur

Assemblée Générale de la Société du 7. Mars 1789.

Présentation de Comptes de 1787 et 1788. On a corroboré les Comptes que Monsieur Bourgeois de Gènes Caissier, a présentés, et il redoit pour le solde jusqu'au 7. fév. dernier Trois Cent quarante neuf livres onze sols.

Le nom de Société Littéraire a été donné à cette assemblée le 21 Mai 1773. Si ce nom plus tard sera changé, & quelle sera convoquée deormais & sera change sous celui de Direction de la Bibliothèque.

On a présenté une liste de delinquans qui ont gardé des livres de la Bibliothèque au delà du terme prescrit, et comme ces fautes sont anciennes, on a bien voulu les pardonner pour éviter les altercations & oppositions qui pourroient en résulter.

On a arrêté que pour l'avenir, Mess. le Bibliothécaire veillera sur ce que personne ne garde les livres au delà de la regle, et fera scrupuleusement payer les amendes en recevant le livre, et lui enjoignant de ne plus remettre à l'avenir les livres, et de ne plus remettre à l'avenir ceux qui feront difficulté de payer.

Delibéré que le prix de la souscription annuelle de la Bibliothèque sera fixé pour l'avenir à quatre francs.

Noms des assistants.

- Messieurs Dozat de Demoret Directeur
- Aubujonnois vice Directeur
- Bernard Châtelain
- Marsenard
- de Bussières Bibliothécaire
- Barrand fils
- Bourgeois de la forêt
- Bourgeois de Gènes Boursier
- Christin avocat.

Assemblée du Comité du 15. Mars.

On a décidé d'acheter les ouvrages du Comte de la Cépède, et de M. Daubenton comme suites des ouvrages de Buffon, Les Mémoires de la Société Physique de Lausanne, La suite de l'histoire universelle par un soci. de gens de lettres, histoire naturelle du Jorat par M. le C. Nojemowski; et la suite des mémoires de la Société Economique de Berne p. la compléter.

Assemblée du Comité.

1789.

Dans la matinée du 6^e May, moi Dozat Directeur et Monsieur Dupuzet Bibliothécaire, avons reconnu tous les livres de la Bibliothèque, sauf les - Journal. Nous avons trouvé en general tout complet, & en regle, & avons fait les notes nécessaires.

Assemblée du Comité du 3. Avril 1790

- Assistans M. Dozat de Demoret Président
- Le Comte Bertrand Sue
- Aubujonnois vice Directeur
- Bernard, ass. B. de la forêt
- Bourgeois Caissier
- L. Lambert

M. Bourgeois de Gènes, a rendu ses Comptes en sa qualité de Caissier pour l'année 1789. dont le resultat sera présenté en Assemblée Générale, laquelle a été fixée au dernier Samedi d'Avril présente mois.

Assemblée Générale de la Direction de la Bibliothèque du 24. Avril 1790

- Assistans M. Dozat de Demoret, Président
- Bourgeois de Gènes, Boursier
- Bernard fils, Bibliothécaire.
- Bourgeois de la forêt, Bibl. Aubujonnois, vice Président.

Comptes de 1789, corroborés. On a corroboré les Comptes que M. Bourgeois a rendu, par lequel M. le Boursier redoit pour le solde au 24. Avril 1790, Trois cent vingt un francs, huit sols; avec remerciement.

On a décidé d'acquiescer le Voyage d'Anacharsis avec atlas, et de choisir l'édition originale en 7 V. 8°. en outre l'Hist. Nat. des quadrupèdes d'Anacharsis Ovipares, par M. de la Cépède, 2 V. 4°.

Il a été proposé un Recueil de tous les discours & autres pièces relat: à l'Assemblée Nationale par M. Delandine, offert par souscription, et décidé qu'on suspendroit de prendre parti la dessus jusques à ce qu'on connoisse l'exécution de ce plan, et que le Comité sera autorisé de l'acheter ou non, suivant de qu'on apan- dra du succès.

Souscription de lecture à 5 francs. On a remis le prix de la souscription à 5 francs.

Du 12 Mars 1791.
Assemblée du Comité.

Assistans M^{rs} Dozat de Demoret Président
Le Baneret Auberginois Vice-président.
Bourgeois de la Foret Bibli.
Bertrand Pere
Bertrand fils, bibliot.
Bourgeois de Genes, boursier.

Mons^r Du Puget ayant accepté pour la souscription à vie de M^{rs} Rham £ 30, il a été conu que M^{rs} Du Puget sous Bibliothécaire n'avoit pas été compétent de signer cette souscription à vie ni aucune autre.

Imprimé
M. Rham

Le Comité a agréé M^{rs} Rham pour souscripteur à vie, et ce sera au prix fixé par délibération précédente du 8^e x^{bre} 1774, qui est de £ 40 au moins.

Les Comptes de M^{rs} Bourgeois Boursier ont été examinés et trouvés justes, moyennant £ 300.6.6 de solde au crédit de la Bibliothèque.

Du 2 Juillet 1792.

Assemblée du Comité

Assistans M^{rs} Auberginois Vice-président
Bourgeois de Genes, boursier
Bourgeois de la Foret } bibliothécaires.
Bertrand
Lambert

Le Comité assemble, à l'occasion de la mort de M^{rs} Du Puget, a prié M^{rs} Lambert de se charger du soin des fonctions de Bibliothécaire jusqu'à ce qu'on y eut pourvu d'une autre manière, ce à quoi il s'est prêté.

M. Lambert
Bibliothécaire
par interim

M^{rs} Lambert a fait rapport que le leg que feu Monsieur le Général Haldimand chevalier du Bain a fait par Testament d'une somme de cent livres Sterling, que Monsieur A. F. Haldimand son neveu a payé en 1715 au lieu de £ 1600 qu'il auroit été tenu de payer en s'en tenant aux expressions du Testament.

Leg de M. le Bain
Général Haldimand

Monsieur le Capitaine Dozat de Demoret Directeur de la Société de la Bibliothèque a légué par son Testament la somme de trois cent francs, qui ont été remis au boursier le 7 May 1792.

Leg de M.
Dozat de Demoret

Du 2 Janvier 1793.

Assemblée du Comité

Assistans : M^{rs} Auberginois, vice-Directeur
Bourgeois boursier
Bourgeois de la Foret } bibliothécaires.
Bertrand

Prêté de £ 600.

M^{rs} Bourgeois, boursier ayant annoncé qu'il avoit prêté le 6^e x^{bre} dernier, la somme de six cent francs, remboursable à 8 jours d'avert. et à 4% d'int. sous son propre cautionnement ^{solidaire} jusqu'à bout de paiement, ce prêt a été accepté.

Comptes
de Comptes

Les Comptes des années 1791 et 1792, dès le 12 Mars 1791, à ce jour, ont été présentés par M^{rs} le Boursier, et examinés. Le dernier par le résultat des quels M^{rs} le Boursier redoit £ 277.9.6 s. je dis, deux cent soixante dix sept francs, neuf sols, six deniers, portés à £ nouveau.

M. Cheyris
Bibliothécaire

Messieurs du Comité ont pensé que pour le remplacement de M^{rs} Du Puget qui fonctionoit en qualité de fonctionnaire Bibliothécaire subsidiaire, on pourroit proposer à M^{rs} de l'Assemblée Générale de traiter avec M^{rs} le Régent Cheyris, pour lui remettre ces fonctions, croiant qu'il aura l'exactitude et les autres qualités nécessaires pour cela.

Du 5 Janvier 1793.

Assemblée Générale: Assistans
 M^{rs} l'ancien Baneret Aubersonois, Vice Directeur
 Bourgeois de la Forêt } bibliothécaires
 Bertrand
 Bourgeois de Genes, boursier.
 Petitmaître Doyen.
 de Bussières.
 Julien Baneret Christian.
 Dozat de Champvent.
 Bourgeois Châtelain des clés.

La Société a gréé le prêt de L 600

Ambréas de Put du 6^e 9^{bre} 1792, à un ami sous le cautionem^t de L 600.
 M^r Bourgeois Bellasile.

On autorise Messieurs de Comité les biblio-
 thécaires à traiter avec M^r Chapuis Régent pour lui
 confier les fonctions de Bibliothécaire subsidiaire:

pour quel effet il lui sera fait remise de la Bibliothé-
 que par M^r Lambert; M^r Chapuis signera la re-
 mise de dite Bibliothéque, dont il sera responsable,
 dès qu'on aura remis la clef.

Et quant aux autres clefs restées, avec l'agrém^t
 de la Société, en mains du Directeur, du Vice Direc-
 teur, et des Bibliothécaires, il est expressém^t

expliqué que ces clefs resteront ^{en mains} sous la clef des
 dépositaires, et qu'ils ne sortiront aucun livre de
 la Bibliothéque, sans que après les avoir inscrit
 à la suite du livre même: Le Bibliothécaire même
 n'ayant pas la liberté de sortir aucun livre pour
 son usage, qu'après l'avoir inscrit.

quoique par les divers legs que la Société a
 receu, elle parut en état de faire quelque achat de
 livres, on estime que sans renoncer à cette idée,
 on se bornera pour le moment à compléter les ouvra-
 ges qui se continuent, et on sera disposé d'ailleurs à
 saisir les occasions favorables de faire quelque acquisition
 avantageuse.

Ayant proposé de rémplaire les places
 dont les places sont devenues vacantes par décès,
 et ayant trouvé de la difficulté de le faire selon la mode
 qui a été adoptée jusques à présent, on a vu y remédier
 en distinguant la faculté de prendre des livres de la
 Bibliothéque p. les lire chez soi, de la vocation de diriger
 la d. c. et ab. l'issement, et on a décidé pour la suite
 que p. le remplacement des membres décedés et p. com-
 pletter le nombre des 24 qui doivent composer la
 Société, on ferait choix des personnes dont les lumières
 ou les soins pourroient concourir au bien de la
 chose, sans exiger de leur part la rétribution
 financière que tous les membres ont payé jusqu'à présent,
 en leur laissant la liberté d'assister à l'ouverture de
 la Bibliothéque, et d'y lire pendant ce tems là, mais
 sans pouvoir emporter de livres chez eux.

Electin de
Nouveaux Membres

On a décidé d'offrir à Monsieur Pham et à M^r
 Develly, une d'être membres de la Direction de la
 Bibliothéque.

On a prie Monsieur La place de Directeur de la
 Bibliothéque étant devenue vacante par le décès
 de Monsieur Dozat de Demoret, on a instamment prie
 M^r l'ancien Baneret Bourgeois Aubersonois, déjà Vice
 Directeur, d'accepter la Présidence de la Direction,
 ce qu'il a bien voulu accepter.

M. Aubergin
Vice Directeur

On a également prie M^r Bourgeois Châtelain des clés d'agrées la Vice-Présidence, à quoi il a
 consenti.

M. Ducey de
Vice Directeur

Du 25. fevrier 1795.

Le Comité s'étant assemblé pour l'examen et la verification
 des Comptes de la Caisse que tient Monsieur le Conciller
 Bourgeois de Genes, il a approuvé avec remerciements
 ceux des deux années précédentes 1793, et 1794. pour les-
 quels il Compte qu'à la date du 31. decembre 1794. la
 Caisse est debitrice à Nouveau de Treize Cent treize francs
 Dix neuf sols six deniers.

M. le Sous Bibliothecaire Chapuis ayant presente une Note de quelques livres qui avoient ete tres souvent demandes par les Abonnez, on a decide de faire l'achat des suivants.

- 1. Histoire de France
- 2. Oeuvres de Racine
- 3. Dictionnaire des homes qui se sont fait un nom par leurs belles Actions et par leurs forfaits
- 4. Cours d'Etudes par Condillac
- 5. Voyages de Cook
- 6. Histoire philosophique de Politique. p. l'abbé Raynal
- 7. Physique de Muskhembrock. trad. en françois.

Achat de livres

Le 15. May 1798

M. le Chatelain de Cler a fait rapport qu'il a recu un billet de M. Aubeyjouris le cadet qui lui annonce que M. Aubeyjouris Directeur ne peut s'occuper de rien de la Bibliothéque en son absence chargeant ledit M. le Chatelain vice Directeur de remplir les fonctions sur quoi il a tenu que quant à lui même la plus grande partie de l'année à la Campagne il ne peut que remplir le objet le plus essentiel, avec office d'y en de le remplacer.

Lettre venue de M. Aubeyjouris Directeur

Sur qui on a observe que n'ayant dans l'assemblée que M. le Vice Directeur, M. le Doyen et Christian, M. Douguis de la Tour et M. Douguis de Gene, tous les autres Membres seront appelle par une circulaire pour le Mercredi 20. du Cour. en leur avisant qu'on y traitera de choses qui peuvent influer sur le bien public et qu'on pourras alors au remplacement de tous les officiers necessaires pour la conservation de la Bibliothéque.

Assemblée convoquée

M. de Berneville ayant envoie à la Bibliothéque les Memoires de Montpennier en 7 volumes on les a acceptés et comptés dans la souscription à vie qui sera complétée par d'autres livres ou ouvrages curieux et utiles qui seront taries par M. le Vice Directeur du menas de l'annete au moyen de quoi lad. Dame sera au nombre des souscripteurs à vie.

Reçu de M. de Berneville

M. Douguis de Gene a presente les Comptes de la Caisse de la Bibliothéque des mois de M. & C. 1794 à même de l'année 1797. de par lesquels il est vu qu'il a recu 5956. 10. pendant cet espace de temps. - 4565. 16. et 4372. 14.

Compte rendu par M. Douguis Caisier

Au moyen de quoi M. le Caisier est debiteur de compte nouveau des trois cents cinquante deux francs quatre sols. La somme consistante en deux centes et quatre vingt six sols de 1715.

Fin de la Bibliothéque

Remplacement de Membre

ayant eu desoir remplier par M. de Berneville, on a charge M. le Vice Directeur de prier M. le Colonel Christian, M. de la Tour, M. Aubeyjouris le cadet, et M. de la Tour Douguis Directeur de s'adresser à ces Membres et la Direction de passer à l'assemblée du 20.

Du 30. May 1798

La Société aiam été convoquée par M. le Chatelain Bourgeois Vice Directeur, elle a été composée des membres suivants

- Messieurs
- Le Vice Directeur
- Bernard, l'Assembleur
- Bourgeois à Dammes
- Christin à Dammes
- Christin Colonel
- Doyen de Turin
- Bourgeois de Gene
- Fournier

M. le Vice Directeur a fait rapport qu'elles 4 personnes nommées dans la précédente délibération ont accepté cette Place avec satisfaction et plaisir.

Il a fait attention au legs que fait le Conseiller Bernard l'ore à son Cabinet à une Bibliothéque, on a exprimé la leg du Cabinet comme confiance pour cette Bénéfice, et on a chargé M. de la Tour de Turin, et M. Douguis junior de confier avec M. l'Assembleur Christian pour faire transporter à la Bibliothéque les objets legués, l'entente on pourras à la manière de les classer.

Act. est. de M. de la Tour de Turin

M. le Vice Directeur aiam desiré de conser ses fonctions et a établi pour le remplacer M. le Colonel Christian qui a accepté cette Place.

M. le Col. Christian Vice Directeur

M. S. Dougeris
D. Bibliothecaire

On a établi M. David Bourgeois pour Bibliothécaire.

Proposé par
M. de Candolle

Mes Dames Bourgeois ont voulu se charger de faire
M. de Candolle fils à Paris pour profiter de quelques occasions
pour faire de l'emploi utile à cet établissement.

4000.
Revenu

On a délibéré de ne faire que peu d'acquisitions d'ouvrages pour
le moment & de laisser au moins la somme de 4000 francs
en réserve pour fonds éternelle de cet établissement.

On a résolu le Comité qui sera composé de

- Membres Le Directeur
- Le Vice Directeur
- Les 2 Bibliothécaires
- Le Bourgeois
- Doxat de Turin l'aîné
- Auberjonois Cadet.

Du 11^e 7^e 1798

Les Sociétés ont été publiées & composées de Messieurs
Colonel Christian vice Directeur, Tausseat Christian, Bourgeois
Chez de Oles Bourgeois de Paris & Bourgeois de Gènes.

Lettre de
M. de Candolle
à M. de
Candolle

On a fait lecture de la lettre de M. de Candolle écrite de
Paris & qui indique différents livres qu'il croit convenir au
Bibliothécaire. On en a choisi quelques uns & chargé M. Dougeris
de la part de les acheter & de donner quelques
informations sur le prix de ~~quelques~~ de ces volumes qui
manquent pour compléter l'Hist. de l'Académie des Sciences
& l'Hist. naturelle de Poissin par la Ceyde.

Du 9^e Mars 1799

- Messieurs le Colonel Christian,
- Doxat de Turin l'aîné
- Dougeris de Gènes
- Auberjonois Cadet

questions
du Ministre
des arts & des
sciences
relatives
à l'établissement
de la bibliothécaire

La société assemblée ce jour & composée des Membres cy dessus
On a communiqué une lettre du Ministre des Arts & Sciences
avec une série de questions relatives à la bibliothécaire, les
quelles sont transcrites cy après avec la réponse que Monsieur le
Dames Bourgeois y a faite & qui a été très approuvée.

laquelle sera mise au net, pour être envoyée à sa
destination

Séries de questions sur l'état des moyens littéraires qui
existent dans la République

A Bibliothèques publiques & Musées.

I Leur détermination diverses - certainement à ce sujet
tirés de leur destination générale ou particulière.

II Historique de leur existence.

Date de leur fondation. but original. modification subséquente
augmentation. extension - qui en fut le moteur - de quelle
source dérivent elle -

III Etat présent de ces Instituts, ont ils souffert par la
révolution. sont ils intacts. Ou peuvent ils récupérer facilement
ce qu'ils ont vuient perdu - époque ou le dernier inventaire
fut levé.

I. Local appartient il à la Nation aux biens communaux
ou à des particuliers - avantages & inconvénients.

II. Fonds qu'elle est leur nature l'économie de leur gestion
Les Libraires ou Imprimeurs étoient ils tenus de fournir
des exemplaires des ouvrages nouveaux.

III. Etat des Personnes qui leur sont attachées - à qui
appartient la direction, un honoraire est il annexé à
l'emploi de Bibliothécaire à t-il des adjoints des
Domestiques - montant de leur pension - qui la paye.

IV. Richesse littéraire des Bibliothèques, quotité de livres,
soit en volumes, soit en ne dénombrant que les ouvrages.

V. Classification leur nombre.

VI. Lesquelles sont les plus complètes.

VII. Catalogues - en existent il - comment sont ils ordonnés.
VIII. Manuscrits - sont ils aussi indiqués dans ces catalogues
leur conservation est elle assurée.

IX. Y a t-il des Cabinets d'histoire naturelle. de raretés
quelconques ou renfermant des produits de l'art qui soient
attachés aux salles des Bibliothèques ou qui dépendent
de ces instituts - mode & origine de leur établissement -
l'origine de leur entretien - qui en a l'inspection.

X. Quels sont les principaux documents qui peuvent
répondre le plus de façon sur l'histoire littéraire de
l'Helvétie en général & sur celle de l'arrondissement -

ou de la section, ou est située chaque Bibliothèque en particulier

5. Usages des Bibliothèques

- a. Qui profite de leurs secours. Soit universellement soit en détail.
- b. Quelles conditions - quelles loix sont imposées à ceux qui en profitent - existe-t-il un règlement imprimé.
- c. Le local est-il adapté au but d'un dépôt littéraire - ouvert aux recherches publiques - réunit-il les commodités requises - Chambre chaude - pupitres - tables.
- d. Existe-t-il des doublets - notes de ceux qui s'y trouvent. NB Le Catalogue en sera soigneusement dressé & transmis, avec ou après les réponses à ces questions.
- e. Quels ouvrages quelle réunit approchent le plus du complet en quoi consiste l'utilité locale de quelques uns - leur titre.
- f. Proposer des moyens de perfectionner la Bibliothèque, de les enrichir au moins de frais possible & de la rendre d'une utilité plus universelle à l'instruction publique.

X. Réponses aux Questions sur l'Etat des moyens littéraires qui existent à Yverdon par les Membres chargés de la direction de la Bibliothèque.

- I. Il existe dans la dite Ville un Recueil de livres dits Bibliothèque d'Yverdon, ou chacun peut avoir accès pendant une heure un jour de la semaine & en d'autres temps si la Bibliothèque à la terno de s'y prêter avec la permission du Chef ou des plus anciens membres de la Société qui en a la direction.
- II. Son origine remonte en 1761 à cette époque il fut adressé à divers particuliers d'Yverdon une lettre circulaire de la part de la Société Economique de Berne par laquelle ils étoient invités à se réunir pour s'occuper d'objets relatifs à l'agriculture, aux arts utiles & au commerce, en formant une Société correspondante à celle qui les invitoit. Ces personnes s'en firent d'autres propres à remplir ce but formèrent au nombre de 17 une Société correspondante à celle de Berne & dans une assemblée convoquée le 28 août ils convinrent entre eux de fournir chacun un Louis pour se procurer les livres les plus analogues à leur institution. La première qui le posséda a été le Dictionnaire de Miller donné par M. Tscharnax de Wallerive le 7 avril 1762. Peu de temps après on reçut de Paris les livres qu'on

avoit demandés montant à £ 147 11. On reçut en 1763 des Présents considérables de livres de la part de plusieurs Membres de la Société & autres. On souscrivit pour divers Journaux relatifs aux occupations dont on étoit chargé.

On régla la même année que la Cotisation de chaque membre de la Société au lieu d'un Louis seroit portée à £ 30 & que toute personne soit de la Ville soit de dehors pourroit profiter des livres qu'on avoit moyennant la même contribution de £ 30 pour la vie soit £ 3 par année. On fit de cet argent en 1764 emplette de plusieurs livres & on reçut beaucoup de Présents. Des loix on n'a fait d'autre emplette que celle des Journaux communs, & d'autres livres tels que Buffon, l'histoire universelle dont l'impression n'étoit pas finie jusqu'à la fin de 1774. que chaque Membre augmenta sa contribution de £ 3 & qu'il fut réglé que la contribution à vie seroit pour l'avenir de £ 40 & la annuelle de £ 5.

On reçut en 1773 un Legs de £ 200 de M. Verdelhan & un de £ 300 de M. le Docteur Bourgeois on vendit en 1776 quelques livres donnés qui étoient en double dont on retira peu d'argent. En 1777 on acheta l'édition in quarts de l'histoire & des Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris avec divers autres livres. On reçut aussi de la part de M. le Général Haldimand un globe céleste & un terrestre tous deux très beaux, mais qui ont éprouvé un petit frotement par défaut d'emballage dans leur trajet de Londres.

En 1784. on reçut un Legs de Cent Louis de M. de Bassis - Lieut. Colonel, en 1787. on fit une lotterie de livres à double qui produisit £ 101. En 1789 on acheta plusieurs livres. En 1792. on reçut de la part de M. Haldimand de Londres £ 1716. pour un Legs de Cent livres Sterling fait par feu le Général Haldimand son oncle. M. Porat de Demoret fit aussi un Legs de £ 300.

- III. La Bibliothèque par une suite de soins de ceux qui la dirigent est dans l'ordre & dans l'Etat où elle doit être par les divers Règlements fait à son sujet. Elle n'a souffert aucun accident & n'a reçu aucun don ou legs que par le peu de soins de quelques personnes qui vendent les livres qu'ils ont malpropres & mutilés, quoi qu'il y ait une amende & même le remplacement du livre dans ces cas, ils nient que ce soit ceux qui ont ainsi gâtés les livres & on est obligé de les écrire pour gain de grains.
1. Elle est placée dans une chambre que le Conseil de Ville a achetée & fit arranger en conséquence lors qu'on bâtit la

maison Commune, on espere que les nouvelles authorities qu'on etablira dans peu, ne retireront point cette conception, il seroit même à desirer qu'on augmentat la Glace pour poissoir. Et qu'au chaud l'Hiver & poissoir. place avantageusement le Cabinet d'Histoire naturelle qu'on possède.

2. Par une suite de l'économie faite sur les souscriptions & les legs faits en différents tems des Personnes nommées, la Bibliothèque possède outre ses Livres de son Cabinet la somme de 4000. placés à Interet. Dans le tems que l'imprimerie de feu m^r. de Felice étoit en activité, il donnoit par engagement pris, un exemplaire de chaque ouvrage. qu'il imprimoit moyennant quoi la Ville négocioit avec le b^t pour l'habitation de ses ouvriers imprimeurs: Cela a procuré plusieurs bons Livres à la Bibliothèque, mais aujourd'hui cette ressource manque, n'y ayant plus dans cette Ville qu'un chef imprimeur qui à peine à entretenir sa Presse & n'imprime que pour le compte d'autrui.

3. Le nombre des Personnes qui doivent être attachées aux soins de la Bibliothèque est de 24 qui se sont toujours v^u employés à la mort d'un d'entr'eux Jusques en 1747. Bien loin de tirer quelq. bénéfice de leur place chacun de ceux qu'on choisissoit étoit obligé de contribuer pour 40. afin d'être souscripteur & Copropriétaire de la Bibliothèque. Cette charge a contribué à diminuer le zèle du public, au point qu'après cette année on a laissé plusieurs places vacantes, faute de Sujets, qui vouluissent les remplir. Enfin en 1753 on décida que pour compléter les 24. Directeurs de la Bibliothèque, on exigeroit point des Elus qu'ils paient les 40. mais que dans ce cas il ne pourroient lire les Livres de la Société ailleurs qu'à la Bibliothèque même. Aujourd'hui le nombre de ces Personnes est de 20. dont un est Directeur, un Vice Directeur, deux Bibliothécaires un Caissier, un secrétaire & un sous Bibliothécaire. Ce dernier seulement retire quel que argent on lui donne deux Louis par an pour être le plus d'une heure de la semaine occupé à lier & recevoir les Livres des lecteurs & à inscrire l'entrée & la sortie, qui se fait sous le contrôle chaque Crustens; Cet argent est payé par le Caissier qui rend annuellement compte de tout le revenu & de la dépense relative à cet objet.

4. Il y a dans cette Bibliothèque environ 2000. Ouvrages, formant 4426

Volumes, de tout forma, classés en 9. Divisions, comme suit,	
1. Théologie, Religion, Controverses &c.	Volumes 386.
2. Histoire, voyages, Géographie &c.	851.
3. Droit, Naturel, Civil, Ecclésiastique, Canonique et des Jend.	368.
4. Philosophie, Mathématiques, Histoire Naturelle.	562.
5. Oeconomie Rurale, Arts, Commerce, &c.	260.
6. Médecine, Anatomie, Chirurgie, Botanique &c.	404.
7. Dictionnaires des Langues, Belles Lettres Grecques et Latines.	216.
8. Littérature moderne.	479.
9. Journaux, Ouvrages périodiques.	900.
VOLUME 4426	

1. Sans envisager

c. Sans envisager aucune de ces classes comme complètes, on a cherché à se procurer dans chacune, autant que les ressources de la Société le permettoient les ouvrages qui paroissent les mieux assortis à notre position; Mais le plus grand nombre, dans la Théologie, le Droit, la Médecine sont anciens et mal assortis, et tels qu'on les a donnés.

d. On a imprimé en 1774 un Catalogue Alphabétique, en 1783 un supplément à ce Catalogue, dont on joint icy un Exemplaire; Il y a actuellement suffisamment de Livres pour faire un second supplément, ou peut être un Catalogue unique. On s'occupera de ce soin, au premier moment de tranquillité. Et outre cela, il y a huit Catalogues Systematiques, relatifs aux huit premières Divisions cy dessus; dans lesquels chaque Livre est inscrit suivant son forma et la place qu'il occupe dans les Etagères. Ces Catalogues sont manuscrits, et restent à la Bibliothèque pour en faire la Revue.

e. Il n'y a aucun Manuscrit digne d'être annoncé icy.

f. Lors de l'Établissement de la Bibliothèque à la Maison de Ville M^r. Bertrand, cy devant Pasteur à Berne, fit un présent considérable de Pièces d'Histoire Naturelle dans les 3 genres; quelques autres personnes y ajoutèrent différents Pièces curieuses; Mais à la mort du dit M^r. Bertrand, il légua son Cabinet très complet et curieux, en sorte que l'on est très assorti, et riche dans cette Partie.

Comme nous n'avons dans la maison Commune qu'une seule chambre qui n'a que la place nécessaire pour les Livres, le cabinet est renfermé dans trois

Dans trois grandes Armoires garnies de Layettes, où chaque pièce est renfermée en ordre, suivant un Catalogue Systématique qui en indique le nom et les caractères. Les pièces, trop grandes pour être dans ces Layettes, sont, ou suspendues ou placées dans des Étagères aux Trumaux ou faux Trumaux de la Salle, d'une manière symétrique. Une plus grande place rendroit cette partie beaucoup plus intéressante et instructive. Il seroit à désirer que les Nouvelles Autorités en sentissent l'avantage, plus que le conseil qu'ils remplaceront, ne l'a fait.

On n'a pas été jusqu'à présent dans le cas de faire aucune dépense pour l'établissement et l'entretien de ce cabinet. On a reçu ce qu'on a donné, les Bibliothécaires ont la clef des Armoires, et les montrent aux Curieux qui demandent à voir ce qu'elles renferment.

g. Notre collection ne contient que les Livres d'usage, connus pour les plus utiles dans les Sciences et la Littérature, nous n'avons eu aucune occasion de faire quelque Recueil relatif à l'histoire de l'Helvétie, soit de nos Quartiers limitrophes, en sorte qu'on n'y trouvera, en ce genre, rien qui mérite d'être noté.

h. L'usage de la Bibliothèque est comme suit;

a. Chacun peut venir en consulter les Livres, le Mardi dès onze heures à midi, mais ceux seulement, qui ont payé la souscription, soit annuelle soit à vie, peuvent en faire lecture chez eux.

b. Les Règles et

b. Les Règles et conditions auxquelles on les leur confie, sont imprimées sur une feuille, et sur le catalogue qu'on leur vend, s'ils le souhaitent, à raison de.

c. Le Local a été établi expressément pour loger les Livres, et les classer suivant l'ordre établi, mais la Place est remplie; On a même été obligé de se gêner pour placer une nouvelle Armoire pour le cabinet de M. Bertrand. Il y a d'ailleurs Tables, Pupitres suivant les besoins de la Bibliothèque. Pour de chaleur, il n'y en a point, il est même impossible d'y établir, ni Poêle, ni aucun moyen de la chauffer, sans déranger totalement la chambre et tous ses Etablissements. La Société a sollicité plusieurs fois, vainement, le conseil, pour établir à côté de ce Vase, dans un vestibule attenant, un cabinet soit à cheminée soit à Poêle, pour l'usage des Lecteurs et du Bibliothécaire en hyver. La chose n'a pu avoir lieu, et on a pris patience.

d. Il n'y a ni Notes ni Inventaires, autres que ceux qu'on a déjà indiqués à l'art. A. e, excepté un Registre des opérations de la Société, un Livre de comptes, et un Registre des Bienfaiteurs.

e. Tous les ouvrages sont complets, excepté quelques uns dont il s'est perdu des Volumes par accident, On n'a pu encore réparer cette perte qui d'ailleurs n'est pas condamnable. Leur utilité consiste dans la lecture et la consulte que chacun peut en faire à la Bibliothèque même ou chez soi, lorsqu'on a payé la finance établie pour cela.

f. Cette Bibliothèque

f. Cette Bibliothèque appartient, sans contredit à ceux qui ont contribué, à leurs dépens, à l'établir et à ceux qui leur ont succédé, en payant de même qu'eux le Quantum fixé. Les Dons et Legs, qui ont été faits et qu'ils ont acceptés, les obligent simplement à suivre les Règles fondamentales prescrites par les premiers fondateurs, et qui ont été rédigées, le 21^e May, 1773, et jours suivans.

Ceux qui ont acquis aujourd'hui ces Droits se feront un devoir d'en rendre l'utilité aussi générale que possible; mais leurs ressources sont minimes, il seroit à désirer que le Zèle, qui s'étoit manifesté au commencement de l'établissement, pût être ranimé. — A cette époque, il y avoit à Yverdon plusieurs hommes de Lettres, Distingüés; et ceux même, qui n'avoient que des connoissances médicales se faisoient gloire de seconder les premiers. — Aussi ces personnes parvinrent par leurs soins, leur activité, leurs discours, leur exemple, à procurer un accroissement rapide à cet établissement.

Dès lors cette ardeur a graduellement diminué, au point qu'aujourd'hui on a peine à trouver des personnes qui veillent prendre part à la Direction de cet Etablissement. Rarement se présente-t-il des souscripteurs, et les Lecteurs voudroient y trouver des Romans ou d'autres lectures plaisantes.

Le vray moyen de rétablir le bon esprit, seroit de témoigner des distinctions aux gens instruits et de mérite; d'inculquer à la génération actuelle, qu'il n'y a pas d'autre royé d'être utile à sa Patrie et d'acquiescer l'estime et les égards de ses Concitoyens, que d'acquiescer des connoissances utiles, et de les puiser dans les sources et les dépôts qui

les renferment

les renferment. Alors on verra les gens à talens faire revivre cet ancien Zèle, exciter les jeunes Citoyens à employer utilement leur tems; Alors on verra chacun consulter les bons ouvrages qui se trouvent dans notre Bibliothèque et contribuer, suivant ses moyens, à l'enrichir et à la rendre plus conforme à sa destination. /

Du 21^e Janvier 1803

Assemblée par Diverses circonstances les assemblées de la société de la Bibliothèque de cette ville ayant été interrompues dès le 9^e Mars 1799 & M^r le Colonel Christy son Directeur étant mort, M^r le Dameret Christy son frère a convoqué pour aujourd'hui une assemblée des membres restant de cette société qui se sont trouvés en ville. En conséquence se sont assemblés M^r le Dameret Christy

Dopat de Champvent Père
Perceret Sordie
Dopat de Turin Père
Bourgeois de Genève
Auberjonois Président du Tribunal

M^r le Dameret Christy faisant les fonctions de Directeur remis du registre de la société par M^r le Dameret Christy contre M^r le Dameret de Genève

M^r le Dameret Christy a déposé sur le bureau un bûillet de M^r Bourgeois de Genève en faveur de la société du 16^e Juillet 1791 du Cap^l de £1715. —

Un Dit du même du 1^e g^l 1797. de „ 3000. —

Les quels objets avoient été entre les mains de Defunt M^r le Colonel Christy.

Ensuite il a proposé de nommer un nouveau Directeur à la place de M^r son frère

M^r Auberjonois les membres présent ont bien voulu réunir leurs suffrages pour cette place sur M^r Auberjonois Président du Tribunal qui l'a acceptée en exprimant sa vive reconnaissance de la confiance qu'on lui a témoigné.

M^r le Directeur a mis en délibération si l'on nommeroit dans la présente séance un secrétaire de la société, ou si l'on attendroit quelle fut plus complète; Il a été résolu d'attendre à la prochaine assemblée qui se tiendra.

M. le Directeur a proposé de faire un nouveau choix de Citoyens Justes & honnêtes p. remplacer les membres de la Société absents ou morts; Il a été résolu que l'on ferait une nomination de six membres, & l'assemblée ayant procédé à cette nomination, elle a choisi:

remplacement de membres

- Messieurs Le Docteur Correvon
- Chatelanat Pasteur
- Dutthou Cornillat
- Jatio fil
- Dopat de Champrent fil
- ministre Hermann

Qui seront invités par lettre du Directeur à vouloir bien agréer cette nomination, & concourir avec les anciens membres au bien de la société.

Commission p. l'examen des Comptes de M. le Bourcier

Il a été nommé une Commission composée de M. le Drant, Christin & de M. Dopat de Turin pour examiner les Comptes de M. le Bourcier & pour en rendre compte à la prochaine assemblée.

renvoyé à une prochaine assemblée p. nommer une commission de la bibliothèque

L'on a renvoyé à la prochaine assemblée la nomination d'une Commission qui sera chargée de vérifier l'état de la Bibliothèque dans tous ses parties;

de deux billets de 500 francs de plus entre les mains de M. le Directeur

M. le Directeur a été chargé des deux créances mentionnées, cy dessus, contre M. Bourgeois de Gènes, pour les représenter lors qu'il en sera requis.

Du 9^e février 1805

assemblée du Comité

- Messieurs Aubersonois Directeur
- Banneret Christin
- Dopat de Turin
- Bourgeois de Gènes Bourcier

Le Comité a lu, examiné, & vérifié les Comptes de M. Bourgeois de Gènes Bourcier de le 31^r X^{bre} 1797 au 31^r X^{bre} 1804. il ont été trouvés par faitement en règle & pendant un espace de temps, il en est résulté un solde en faveur de la société de la Bibliothèque de 1265. 18. - resté entre les mains de M. le Bourcier; sans y comprendre les deux billets qu'il doit, antérieurement. Ce doit on rendra compte à la prochaine Grande assemblée.

Compte rendu de M. Bourgeois Bourcier sur qu'il a eu de 1804

Assemblée Générale du 15 février 1805.

Assistance

- Monsieur Aubersonois Directeur
- M. Lancia Dinnert Cordon
- M. Perret Audie Municipal
- M. Bourgeois de Gènes Bourcier
- M. Dopat de Turin Pere
- M. Hermann minist. Allem.
- M. Chatelanat Pasteur
- M. Dopat de Champrent fil
- M. Bourgeois Durand Districte
- M. Dutthou Cornillat
- M. Jatio fil.

Commission du Secrétaire

Sur la proposition de Monsieur le Directeur, l'assemblée a procédé à la nomination du Secrétaire, et M. Jatio a été chargé de cette fonction.

Commission d'examen de la Bibliothèque

L'on a fait de même à l'établissement d'une Commission composée de M. le Directeur et de Mess. Bourgeois de Gènes, Dopat de Turin, Bourgeois fil, Hermann Chatelanat, & Jatio; la quelle est chargée d'examiner et vérifier l'état actuel de la Bibliothèque; et invitée à vouloir bien par les divers renseignements que ses membres pourront se procurer, se mettre à même de présenter à la prochaine assemblée générale, des notes sur, relatives aux différents ouvrages dont il seroit convenable d'augmenter cette Bibliothèque, et aux quels on pourroit appliquer dans ce moment une partie de fonds qui par le compte rendu par Monsieur le Bourcier le 9^e du Cour^t résulte en faveur de la société, par suite de la bonne administration des le 31^r X^{bre} 1797. au dit jour 1804.

Messieurs Lancia aux 2 billets dus par M. Bourgeois

Monsieur le Directeur énonce aussi la proposition que lui a faite M. Bourgeois de Gènes, de lever de 1 p^o l'intérêt annuel des deux billets qu'il doit à la société, ce qui le porteroit à 5 p^o au lieu de 4 qu'il a payé jusqu'à présent. L'assemblée consultée, a observé que sur la parfaite solité du placement, et la prudence d'avoir ce fond entre les mains de M. Bourgeois, elle ne vouloit point abuser de sa bonté et de son honnêteté, et que l'on se borneroit à fixer l'intérêt à 4 p^o p^o. mais qu'aussi pour suivre à la rigle unie généralement pour les placements des fonds confiés à une administration quelconque, on le prioit de donner attention p. cet objet. ce qui n'ayant pu entrer dans les convenances de M. Bourgeois, il s'est refusé; et a offert le rembour de ses deux billets, que l'assemblée s'est vu contrainte d'accepter, et dont l'époque a été fixée au Courant de l'année prochaine.

Nominations d'un
Directeur

Monsieur le Directeur a encore proposé de nommer un Doyen
est un homme chargé du service de la société, tel que, des convocations de
ce qui a été accepté, et le choix étant tombé sur le Cit. H. P. Traquet Jerg
de la Municipalité, on lui a alloué 100 fr de suite pour salaire annuel.

Assemblée Générale

Du 28 Mars 1805

- Assistans. Messieurs Auberginois Directeur
Doyat de Turin
Christin Ancien Bannieret
Jouvent Ancien Municipal
Duchon, Comptable
Chatelant Pasteur
Bourgeois fils Bibliothécaire
Cuverson de Martine
Fallo.

Proposition de
M. Liguins Libraire
répétée.

Monsieur le Président annonce à l'assemblée, que son but principal en la convoquant
le jour à été de lui faire part de diverses propositions, que monsieur Liguins Libraire
à Lausanne lui a remis, par écrit, tendantes à engager ce corps à s'intéresser dans
la vente par location d'une Bibliothèque, dont il a fait l'acquisition, et qu'il
voudrait reculer par cette voie.

Les propositions ayant été lues, et les membres ayant énoncé leurs diverses opinions
à cet égard, la majorité les a rejetées, motivant essentiellement son refus sur ce qu'il lui
paraissait peu convenable que les fonds destinés à l'entretien de cette Bibliothèque
fussent mis dans une vente de ce genre, qui au fait n'est qu'une véritable
loterie.

Lettre de M.
Rodolphe Doyat

Monsieur Doyat communique à l'assemblée, l'article d'une lettre de Monsieur
Rodolphe Doyat sur son frère demeurant à Genève, dans laquelle il dit qu'il a vu
de la manière la plus élégante, que par le désir qu'il a de s'intéresser aux diverses
questions que son frère lui a posées, aux fins d'avoir des renseignements sur les
différens ouvrages dont il conviendrait de faire l'acquisition, il désirerait avoir des
instructions plus circonstanciées, sur le genre de littérature au quel on donnerait la
préférence. L'écrit en est objet est renvoyé au Comité qui devra s'y réunir
sous peu.

Acquisition de
la Bibliothèque
Britannique
ouvrage périodique

Quant à la suite de l'article de la même lettre, par ou M. Rodolphe Doyat
la Bibliothèque Manuscrite, qui relativement à l'ouvrage périodique portant pour titre, Bibliothèque
Britannique, qu'on lui a demandé s'il voulait se procurer, on lui en
offre une édition complète, datant des origines de cet ouvrage, jusqu'à la fin
de l'année 1804, et l'ouvrant l'année de l'ouvrage. Il a été arrêté de demander à Monsieur
Doyat de vouloir bien en témoignant à Monsieur son frère la reconnaissance
de la société de la complaisance avec laquelle il a la bonté de se prêter à
lui être utile, la prière de faire l'acquisition de cet ouvrage au meilleur
prix possible, en rapportant absolument à ses soins à cet égard, lui
demandant encore de vouloir bien puser chez les Libraires pour obtenir
la suite des époques où se termine la collection qu'il a achetée.

Assemblée du Comité
du 7 Juillet 1805.

- Assistans Messieurs Auberginois Directeur
Bourgeois de Gines.
Herman, Pasteur Allm.
Chatelant, Pasteur.
Fallo.

Délibération du
Comité qui autorise
à prêter à M.
Christin Doyant
la somme que M.
Bourgeois de Gines
avait remboursé
dans le cours du mois.

Monsieur le Directeur annonce au comité que son but en le convoquant, a été de
le consulter sur le placement à faire dans le courant du présent mois du montant des
deux décaux que Monsieur Bourgeois de Gines, dans la séance de l'assemblée générale
du 18 février dernier, a avancé, voulant rembourser à cette époque. Il propose donc
de verser cette somme à madame la comtesse de Turin, sous le cautionnement de Monsieur
l'ancien Bannieret, lequel se charge de la dette, la quelle demande à l'emprunteur, d'offrir d'en
payer l'intérêt annuel à raison du quatre et demi pour cent, jusqu'au rembourser qui ne pourra
avoir lieu que sous un cautionnement réciproque de 3 mois à l'avance.

Sur quoi le Comité ayant délibéré, l'avis a été que en la parfaite solidité qu'offre ce
placement, Monsieur le Directeur étoit autorisé à l'effectuer de la manière qu'il
venoit de le proposer, et en conséquence prié, son premier Monsieur Bourgeois de Gines
pour qu'il tienne la somme disponible pour le courant du mois, ainsi qu'il a été
convenu.

Époque de la
révision de la Bibliothèque
par M. Liguins.

On a aussi fixé l'époque de la révision générale de la Bibliothèque aux fêtes de
M. Liguins, soit aux vacances qui ont lieu alors; afin que Monsieur le Sous-Bibliothécaire
Chapuis, comme la personne qui en connoit le mieux les détails puisse y assister.

Assemblée générale du
10 Janvier 1806.

- Assistans Messieurs Auberginois Directeur
Doyat de Turin
Doyat Ancien.
Herman past. Allm.
Chatelant Ministre
Bourgeois Bibliothécaire
Fallo.

Prix de la
abonnement
à L. De Juffe

Monsieur le Directeur a proposé de baisser le prix de la souscription annuelle
dans le but de faciliter à tous les particuliers de la ville l'usage des bons livres qui
la composent la Bibliothèque. Sur quoi délibéré, il a été arrêté de fixer ce prix
à 20 r. au lieu de 25 r. qu'on payoit ci devant, et d'accorder de plus à chaque
souscripteur un catalogue gratis, ce que le Secrétaire a été chargé de faire
connoître au public par un avis à insérer dans la 1^{re} feuille d'avis.

Reliures et
réparations aux
livres qui en ont
besoin.

On a aussi chargé M. Bourgeois Doyant Bibliothécaire du soin de faire
réparer et relire à Lausanne, ou à Orbe (si ayant point en ville de relire dans le
besoin) tous les livres qui ont été reconnus en avoir
besoin, d'après le rapport que fera la Commission nommée à cet effet
le 18 février 1805.

Assemblée du Comité
du 13 mars 1806.

Assistans M^{rs} Aubersonois, Directeur
Bourgeois de Genes Doursier
Daxat de Turin
Herman Pasteur allem
Châtelanât Minist.
Bourgeois Bibliotheg
Patis

Examen de Monsieur Bourgeois de Genes Doursier à demande l'examen
Compte de son compte p^r l'année 1805, le quel a été reconnu très en
M^l le Bourgeois règle, devant pour s'êre au 10 Janvier dernier & 1252. 10.

Assemblée du Comité
du 26 Juin 1806.

Assistans M^{rs} Aubersonois, Directeur
Daxat de Turin
Châtelanât
Herman
Bourgeois Doursier
Patis

Acquisition de livres. Monsieur le Directeur informe le Comité que son but en l'assemblant
ce jour, étoit de lui proposer de s'occuper de suite du choix des
livres dont on veut faire l'acquisition, ce à quoi on a consenti,
et les divers membres ayant déjà préparés leurs notes à cet égard,
d'après la décision portée sur ce sujet, dans l'assemblée générale
du 26 mars 1806. et a été dressé de suite un état d'environ
40 ouvrages, lequel sera être envoyé chez tous les Membres de
la Bibliothèque qui pourront l'approuver, ou y faire les additions
retranchemens, et observations qu'ils jugeront convenables, après
quoi elle sera remise à Monsieur le Directeur, qui, si elle porte
l'approbation de la majorité, s'est chargé de prendre les renseignements
sur le prix, et conséquemment le lieu ou il conviendrait de faire l'achat,
soit à Paris, Genève, ou à l'étranger, et enfin de l'exécuter.

Assemblée du Comité du 20 novembre
1806.

Assistans M^{rs} Aubersonois - Directeur
Daxat de Turin
Châtelanât
Herman
Bourgeois Doursier
Patis

Monsieur le Directeur informe le Comité, qu'ayant été chargé
d'exécuter l'achat des livres portés sur la note approuvée

Généralement par les Membres de la Bibliothèque, il s'en
est occupé de concert avec M^l Daxat de Turin, et qu'il
on reconnu que le Libraire Pichon de Genève, étoit celui
avec le quel on pouvoit traiter le plus avantageusement,
et qu'en conséquence, on lui avoit remis la Commission qu'il avoit
remplie à la satisfaction de ses Messieurs, la très majeure partie
des livres étant déjà arrivés.

Nouveau supplément On a décidé qu'il seroit fait un nouveau supplément au Catalogue
de la Bibliothèque par la rédaction du quel Messieurs Aubersonois
Herman, et Châtelanât, auroient la bonté de se prêter, et Monsieur
Chapuis sous Bibliothécaire sera prié de se joindre à ses Messieurs
pour leur donner les renseignements dont ils auront besoin.

Augmentation
du prix de la
souscription.

On a arrêté en suite que en les dépenses occasionnées par les acqui^{ons}
que l'on s'ent de faire, ainsi que par les frais de réparations &c.
le prix de la souscription annuelle devoit être augmenté de
1^{er} Janvier 1807, et réglé de la manière et dans la progression
suivante. Ainsi, que ceux qui s'abonneront, dans les trois
premiers mois de l'année ou du 1^{er} Janvier au 31 Mars, payeront
£ 4, jusqu'au 1^{er} Janvier 1808, dans les 3 mois suivans du 1^{er}
avril au 30 Juin, £ 3. 10. jusqu'au dit 1^{er} Janv. 1808, soit p^r
neuf mois, pour les mois £ 2, 10, et pour les 3 derniers
mois £ 1, 10, les abonnemens expirant touj^r au dernier de
l'année à quelque époque qu'ils aient été pris.

Décision de faire
ouvrir la Bibliothèque
deux fois la semaine

On est encore convenu que, pour l'avantage et la commodité du
public, la Bibliothèque seroit dès le 1^{er} de l'année 1807, ouverte
deux fois la semaine, savoir, le Mardi et le Samedi, sauf
les jours de fêtes, et celles des Grands Fêtes; si Monsieur
Chapuis avec qui M^l le Directeur, a bien voulu se charger de
s'entendre à cet égard y consent, s'entendit que les émolumens
seront augmentés en raison de ses peines, et sur quoi il sera statué
à la 1^{re} assemblée.

Assemblée du Comité du 9 Juin 1804.

- Assistans Messieurs Auberginois Directeur
- Doxat de Turin
- Merman
- Chatelanaud
- Bourgeois Caissier
- Bourgeois Bibliothécaire
- Fallico

Augmentation des Honoraires de M. le sous-Directeur
 Monsieur le Directeur annonce qu'en suite de ce qui a été arrêté dans la précédente assemblée, il fut entendu avec M. Chapuis sous-Bibliothécaire pour que la Bibliothèque fut ouverte deux fois la semaine savoir le Mardi et le Jeudi, mais que cet effet M. Chapuis demande que ses honoraires soient doublés ainsi que sa peine le sera à quoi le Comité a consenti.

Attention dans la suite des livres de M. Le Gras.
 Il a ensuite été décidé que la Bibliothèque s'interrogerait pour quatre volumes de M. Le Gras, dans la suite des livres de feu M. le Ministre Le Gras.

Examen du Compté de M. le Douvrié
 Monsieur le Douvrié a présenté son Compté jusqu'à ce jour, par lequel il ressort pour solde L. 542, 12, le quel ayant été examiné a été reconnu parfaitement en règle.

Don de divers ouvrages
 Monsieur le Directeur fait lecture d'une lettre que lui a adressée Monsieur Coresson de Martigny, par la quelle il annonce qu'il fait don à la Bibliothèque de divers ouvrages dont il remet la liste. Monsieur le Directeur annonce aussi que Mademoiselle Julie de Willading à Rome, le Tableau du Christianisme de Baley traduction de Lesade. Et Monsieur le Colonel de Weiss, son ouvrage ayant pour titre Principes Philosophiques. Le Comité charge M. le Directeur de témoigner à ses trois personnes sa sensibilité sur ces dons.

Assemblée du Comité du 24 Juin 1804.

- Assistans Messieurs Auberginois Directeur
- Doxat de Turin
- Chatelanaud
- Merman
- Bourgeois Caissier
- Fallico

Prix de la souscription pour l'année prochaine sur le même pied qu'elle ont eu lieu cette année, ce qui a été adopté à l'unanimité = ainsi =

ainsi que d'en faire part au public par la voie de la feuille davis; en le prievant que l'on tienne la main à ce que les particuliers qui rendroient des livres en mauvais état fussent tenus à les faire réparer s'il y a lieu, ou à les remplacer.

Établissement d'un fourneau de fer dans la salle de la Bibliothèque qui seroit allumé aux heures où elle est ouverte durant l'hiver, à été aussi décidé à la majorité des suffrages, sous réserve de l'approbation de la municipalité à la quelle monsieur le Directeur s'est chargé d'en faire la demande.

Assemblée du Comité du 5 février 1808.

- Assistans Messieurs Auberginois Président Directeur
- Doxat de Turin
- Merman
- Bourgeois de Gènes
- Bourgeois Dusanod fils.

Examen des Comptes de M. le Douvrié.
 D'après les Comptes que présente monsieur Bourgeois Caissier, il ressort pour solde à ce jour L. 649, 2, 0, et d'après l'examen qui en a été fait, ils ont été trouvés parfaitement en règle.

Quelques personnes ayant demandé par le canal de Monsieur le sous-Bibliothécaire de pouvoir s'abonner pour six mois, ou moins dès le commencement de l'année, il a été décidé que l'on se tiendrait exactement à ce qui a été statué précédemment à cet égard. Le Comité a chargé quelques uns de ses membres de vouloir s'occuper du choix des ouvrages les plus nécessaires à acquérir cette année, et d'en présenter une note à la prochaine assemblée, dans la quelle d'après cela on prendra une détermination.

Assemblée du Comité du 24 Novembre 1808.

- Assistans Messieurs Auberginois Directeur
- Doxat de Turin
- Chatelanaud
- Bourgeois de Gènes
- Fallico

Lettre du Libraire Pachtou
 Monsieur le Directeur fait lecture d'une lettre du libraire Pachtou par la quelle il annonce l'envoi qu'il a fait de divers ouvrages qui ont été demandés, et notamment des premières livraisons du Voyage de Humboldt, dont il cite le prix, le quel paroit si élevé, et si peu analogue aux facultés pécuniaires de l'établissement, qu'après s'être consulté, le Comité s'est réuni pour prier M. le Directeur

de vouloir bien prendre la peine d'écrire incessamment à M^{rs} Pacheud, de suspendre l'envoi des autres livraisons, et l'engager si possible à reprendre celles que l'on a déjà reçues ou que l'on a demandées et ouvrage, on n'a en en que la partie purement historique, la quelle on est toujours disposé à recevoir si M^{rs} Pacheud peut la fournir séparément.

Assemblée du Comité du 24 Janvier
1809.

Assistans Messieurs Auberginois, Directeur.
Dorant de Turin.
Bourgeois de Gènes,
Heriman Ministre.
Bourgeois Burnand Bibliothécaire.
Fatio.

Monsieur le Directeur fait rapport que le Cit. Pacheud libraire à Gènes est à ce qu'on lui renvoye la partie que l'on a déjà reçue du voyage de Humboldt, qu'il repent moyennant une faible indemnité.

Examen du compte de M^{rs} Bourgeois.
Monsieur le Bourgeois a produit son compte arrêté au 31^r Xbre 1808, par le quel il redoit au dit jour 2945^{fr} 2^{fr} 6^{fr} ce qui a été vérifié par le Comité, et trouvé parfaitement en règle.

Assemblée du Comité du 30 Mars 1809.

Assistans Messieurs Auberginois Directeur.
Bourgeois de Gènes Bourgeois.
Heriman Ministre.
Bourgeois Bibliothécaire.
Châtelain Ministre.
Dorant de Turin.
Fatio.

Le Comité a décidé l'acquisition d'un certain nombre d'ouvrages dont on a tenu la note à Monsieur le Directeur, avec prière de vouloir bien les faire venir de chez le libraire Pacheud de Gènes qui on a indiqué les prix.

Assemblée du Comité du 5 maij 1809
les mêmes assistans.

Monsieur le Directeur fait lecture d'une lettre du libraire Pacheud, par la quelle il annonce l'envoi d'une partie des livres qu'on lui a demandés, pour les quels on lui doit une somme de 2591^{fr} 5^{fr} 6^{fr} tournois, que monsieur le Cassier est prié de lui faire payer de suite.

Le compte produit ayant été examiné et trouvé en règle.
L'on a depuis décidé l'acquisition des mémoires de L'Institut en 19 volumes in 4^e pour le prix indiqué de 288^{fr} de France. ainsi que deux autres exemplaires des 9 premières années de la Bibliothèque Britannique à 24^{fr} de France l'année, et la suite de la partie Littérature de l'ouvrage à 24^{fr} de France, ainsi que le dit Pacheud propose de la fournir.
L'on a encore prié monsieur le Directeur de lui demander l'histoire Romaine par Rollin, qui manque dans la Bibliothèque.

Assemblée du Comité du 16 Juillet
1810.

Assistans Messieurs Auberginois Président-Directeur.
Dorant de Turin
Bourgeois de Gènes Bourgeois.
Fatio Juge de Paix Secrétaire.

Monsieur le Directeur informe le Comité, qu'ayant examiné avec M^{rs} Dorant de Turin les comptes de Monsieur le Bourgeois pour les années 1809, 10, 11, & 12, par les quels, il constate que ce dernier redoit pour solde au 31 décembre 1812 la somme de 21102^{fr} 11. ils les ont trouvés parfaitement en règle.

Monsieur le Directeur propose d'employer une partie du solde de 21102^{fr} 11. ci dessus, à l'acquisition de quelques ouvrages nouveaux, dont il serait convenable d'enrichir la Bibliothèque, son avis étant adopté unanimement il a produit un catalogue qui lui a été adressé par Messieurs Manget & Co Libraires à Genève, sur le quel on a fait choix des meilleurs ouvrages, dont Monsieur le Directeur a été prié de faire l'acquisition.

Assemblée du Comité du 11 mars 1817.

Assistans M. M. Auberginois Directeur.
Dorant de Turin
Bourgeois M. Bourgeois
Bourgeois Bibliothécaire.
Fatio Secrétaire.

Examen du compte de M^{rs} Bourgeois.
Monsieur le Directeur a fait rapport, qu'ayant examiné les comptes de M^{rs} le Bourgeois et les

Simplement
par

annoncé 1813. 11. 15. de 16 pour celui des quelles, en
dernier redit au 20. 1816 17. 1108. 1300
ils ont été trouvés dans la dernière règle, qui
ensuivent, ils ont été approuvés, et M. le
Bourgeois averti de tous les autres qu'il faut
bien apparter dans cette partie qui lui est
confiée.

Demande
formée par
M. Chapuis
pour le
remplacement

Monsieur le Directeur a ensuite annoncé que
M. Chapuis sous Bibliothécaire, demandait à
être déchargé de sa fonction, vu son âge avan-
cé et son état de santé, et qu'il avait déjà rempli
avec succès ses fonctions pendant plusieurs années
après avoir précédé à son remplacement, et
à l'annonce à l'administration; Monsieur Agastier
a été nommé à l'administration, en considé-
rant son âge et qu'il avait déjà rempli cette fonction
avec sagesse et intelligence, fréquemment, en
remplacement de M. Chapuis son beau-frère,
par Monsieur le Directeur de lui annoncer
sa nomination, et d'inviter aussi à M. le
Trasché et Simon pour les remerciements de leur
offre obligeant de service.

Nomination
de M. Agastier
à la fonction
de Bibliothécaire

Monsieur Bourgeois Bibliothécaire, a été en-
voqué par Monsieur le Directeur pour lui
recevoir de la Bibliothèque avec M. Chapuis
et de tout ce qui avait été confié à ce der-
nier en ordre, de lui en donner un inventaire
et d'être un autre inventaire, qui sera fait au
détail par M. le Directeur, et un nouvel
inventaire général, et qui sera fait et com-
posé par M. le Directeur, pour être remis
aux souscripteurs, et autres personnes à un
prix qui sera réglé d'après les frais d'impression
Monsieur le Bibliothécaire ayant en outre obtenu

Desiré qu'il
sera fait un
inventaire
général des
livres et la
bibliothèque
composée

de son livre de débits de livres qui avaient été
plus qu'un tant dans la Bibliothèque, même plus
suffisantes. pour la tenir en ordre; le
Comité a donc prié Monsieur le Directeur
de vouloir bien écrire à la Municipalité
de cette ville, pour lui demander si elle
peut bien faire les étiquettes nécessaires, comme
les deux derniers ont fait celle qui existent
déjà, et que si l'ordre attendu, elle s'y refusait
les dites étiquettes seraient faites aux frais de
la Société, et des souscripteurs, sans qu'il y
ait de frais.
Le Comité a de plus satisfait la décision
de Monsieur le Directeur, qui a pris au
par la circulaire qui lui a été faite par
Monsieur le Directeur, de porter à 6 francs
des 15 francs derniers, le prix de la
souscription annuelle à la Bibliothèque
ou les frais considérables, qui sont faits
son entretien,achat et la réparation des
livres, et à donner statut, qui le prix
de l'abonnement a été qui était de 40
soit des 15 francs portés à 48 de suite.

Desiré qu'il
sera fait un
inventaire
général des
livres et la
bibliothèque
composée

Desiré qu'il sera fait un inventaire général des livres et la bibliothèque composée de son livre de débits de livres qui avaient été plus qu'un tant dans la Bibliothèque, même plus suffisantes. pour la tenir en ordre; le Comité a donc prié Monsieur le Directeur de vouloir bien écrire à la Municipalité de cette ville, pour lui demander si elle peut bien faire les étiquettes nécessaires, comme les deux derniers ont fait celle qui existent déjà, et que si l'ordre attendu, elle s'y refusait les dites étiquettes seraient faites aux frais de la Société, et des souscripteurs, sans qu'il y ait de frais.

Desiré qu'il sera fait un inventaire général des livres et la bibliothèque composée de son livre de débits de livres qui avaient été plus qu'un tant dans la Bibliothèque, même plus suffisantes. pour la tenir en ordre; le Comité a donc prié Monsieur le Directeur de vouloir bien écrire à la Municipalité de cette ville, pour lui demander si elle peut bien faire les étiquettes nécessaires, comme les deux derniers ont fait celle qui existent déjà, et que si l'ordre attendu, elle s'y refusait les dites étiquettes seraient faites aux frais de la Société, et des souscripteurs, sans qu'il y ait de frais.

Le Comité a de plus satisfait la décision de Monsieur le Directeur, qui a pris au par la circulaire qui lui a été faite par Monsieur le Directeur, de porter à 6 francs des 15 francs derniers, le prix de la souscription annuelle à la Bibliothèque ou les frais considérables, qui sont faits son entretien,achat et la réparation des livres, et à donner statut, qui le prix de l'abonnement a été qui était de 40 soit des 15 francs portés à 48 de suite.

Desiré qu'il sera fait un inventaire général des livres et la bibliothèque composée de son livre de débits de livres qui avaient été plus qu'un tant dans la Bibliothèque, même plus suffisantes. pour la tenir en ordre; le Comité a donc prié Monsieur le Directeur de vouloir bien écrire à la Municipalité de cette ville, pour lui demander si elle peut bien faire les étiquettes nécessaires, comme les deux derniers ont fait celle qui existent déjà, et que si l'ordre attendu, elle s'y refusait les dites étiquettes seraient faites aux frais de la Société, et des souscripteurs, sans qu'il y ait de frais.

Assemblée du Comité du 29 Juillet 1817

- Assistants Messieurs - Anabonnois Directeur
- Bourgeois de Genes Bourgeois
- Bourgeois Durand Biblio
- Ducat de Turin
- Félicité Secrétaire

Monsieur le Directeur a annoncé que le Comité ayant appliqué quelques fonds à l'achat de nouveaux ouvrages pour enrichir la Bibliothèque, il s'est

procure divers catalogues de livres mis en vente chez
quelques Libraires de Lausanne, et qu'il les dépose
sur le Bureau du Comité, pour qu'ils puissent être
parcourus, ^{ou en faire si besoin} et décide s'il y a lieu à arrêter l'achat
de quelques uns des livres qui y sont annoncés.
Le Comité après avoir examiné les dits catalogues &
perus les livres dont au premier apperçu et sur
le titre, il lui a paru qu'on pourroit faire l'acquisition,
a cependant remis sa décision à ce sujet à une
prochaine assemblée, pour que chacun des membres put
prendre de son côté des renseignements sur quelques uns
des ouvrages qui sont encore peu connus, et dont le
nom de l'auteur n'est pas indiqué.

Le Comité considérant ensuite que pour effectuer
la mise en ordre, et le nouvel inventaire général de
la Bibliothèque, qu'il a décidé dans sa dernière assemblée
de ce mois, ainsi que pour dresser le nouveau
catalogue, il étoit de toute nécessité d'adopter quelques
membres à Monsieur le Bibliothécaire en chef;
~~à l'effet~~ à cet effet le Tableau de tous les
membres de l'Assemblée générale; mais douloureuse-
ment frappé du petit nombre de membres qui
devraient pour en faire partie, il a jugé que c'étoit
le cas de remplacer les membres que l'on avoit eu
le malheur de perdre depuis l'année 1805, qui
sont au nombre de quatre, par un nombre pareil
de personnes instruites de cette ville; et en conséquence
suivant à cette nomination; ~~Assemblée~~
réuni ses suffrages sur Messieurs Louis Rusillon
Jajet Bernard fils
Dorval Ministre
& Rochat Ministre

qui seront invités par Monsieur le Directeur à
vouloir bien agréer cette nomination, et à concourir
au bien & à l'avantage de la société; et à se prêter
en particulier à consacrer quelques journées au courant
de cet été, au travail nécessaire à la mise en
ordre de la Bibliothèque, à la confection de l'inventaire
général, et du catalogue à imprimer, sous la
direction de Monsieur le Bibliothécaire en chef.

Assemblée du Comité du 5 Août 1817. —

Assistans M. M. Bourgeois de Joux faisant les
fonctions de Président.

Dorval de Turin

Bourgeois Biblioth.^{re}

Fatio Secrétaire

Rochat Pasteur

Dorval Pasteur

Loup Rusillon

Jajet Bernard fils.

Pour l'arrangement des livres de la Bibliothèque
& la confection d'un nouveau Catalogue,
l'Assemblée a nommé un comité composé de

M. M. Bourgeois Biblioth.^{re}

Rochat Pasteur

Loup Rusillon

Jajet Bernard fils.

M. Fatio Secrétaire ayant donné sa démission
de la fonction de Secrétaire Mr Jajet a été
nommé à sa place. —